**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 NOVEMBRE**

***ORDRE DU JOUR***

* Désignation du Secrétaire de séance
* Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du vendredi 23 septembre 2022
* Compte rendu des Décisions et des MAPA

**FINANCES**

1. Suivi des recommandations de la Chambre régionale des comptes dans le cadre de l’examen des comptes et de la gestion de Bordeaux Métropole pour les années 2014 et suivantes - Information au conseil municipal
2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2023 : budget principal de la ville et budget annexe du Centre Culturel des Carmes
3. Apurement du compte 1069 du budget principal de la ville et du budget annexe du Centre Culturel des Carmes
4. Constitution d’une provision pour litiges et contentieux – Commune de Langon – Année 2022
5. Budget principal de la ville : exercice 2022 : décision modificative n°1
6. Budget annexe service de l’eau : exercice 2022 : décision modificative n°3
7. Budget annexe les carmes : exercice 2022 : décision modificative n°2

**RESSOURCES HUMAINES**

1. Convention d’adhésion au service de conseil en prévention du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Gironde : Prestation individualisée d’assistance en Prévention : autorisation de signature
2. Adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (CDG 33) : autorisation de signature

**PROJET DE VILLE URBANISME HABITAT**

1. Charte d’engagement ECOWATT des collectivités & acteurs publics des territoires
2. Demande de subvention 2023 - Renouvellement de réseaux d’adduction d’eau potable auprès de l’Etat au titre de la DETR et du département de la Gironde
3. Contrat de sécurité dans le cadre du dispositif Petite Ville de Demain : autorisation de signature

**AFFAIRES SCOLAIRES/ JEUNESSE**

1. Convention de partenariat avec l’UNICEF France : Adoption du plan d’action municipal 2020-2026 pour l’enfance et la Jeunesse.

**CULTURE**

1. Demande de Subvention au Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la politique culturelle de la ville
2. Convention de partenariat avec l’Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la saison culturelle de la ville de Langon : autorisation de signature
3. Convention de co-organisation avec l’IDDAC, agence culturelle du département de la Gironde dans le cadre de la saison culturelle de la ville de Langon : autorisation de signature

**MOTION**

1. Défense de la viticulture

**QUESTIONS ECRITES**

* Question écrite de M. SENDRES relative à la Taxe Local sur la Publicité Extérieure : sur le coût du recouvrement facturé par l'entreprise en charge de ces opérations et sur la part qui revient net à la commune en pourcentage ?
* Question écrite de M. SENDRES relative au plan de sobriété

**COMMUNICATIONS :**

* Informations données par M. le Maire et les adjoints